COMMUNE DE Fargues

Le bien vivre à Fargues

Bulletin d'information municipal - **Janvier 2021**

Photo gagnante / + de 16 ans smartphone

Photo gagnante / + de 16 ans appareil photo numérique

CONCOURS PHOTOS

Fargues Automnale

Photo gagnante / - de 16 ans smartphone

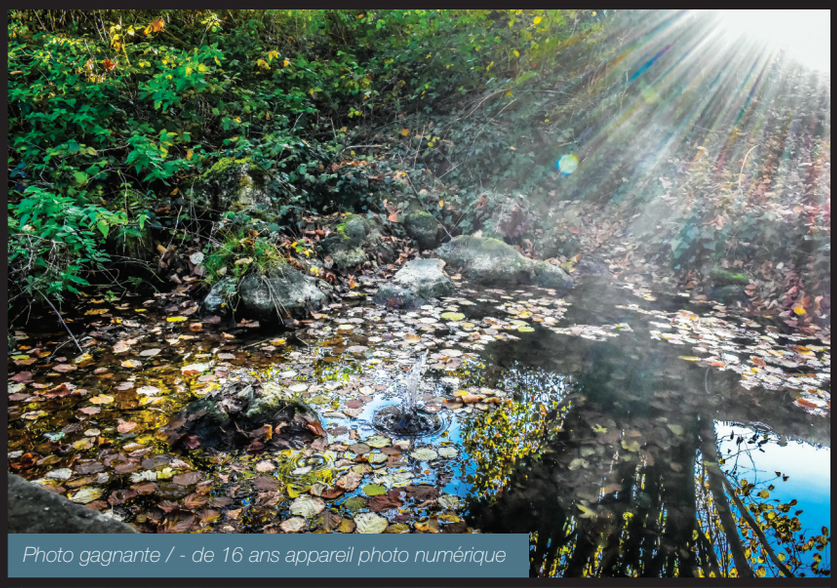

Photo gagnante / - de 16 ans appareil photo numérique

L'édito du Maire

EDITO

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Cette année 2020 aura été une des plus compliquée que l'on ait connue depuis des décennies. J'espère très sincèrement qu'avec la fin de l'année nous laisserons derrière nous un certain nombre de problèmes et que nous pourrons enfin relever la tête et regarder loin devant avec sérénité.

Néanmoins cette longue période d'inquiétude laissera, et pour longtemps, des troubles au plus grand nombre d'entre nous. Il faut quand même avancer, en famille, avec les amis, dans les entreprises et les collectivités ; j'ai personnellement une grande confiance en l'être humain dans ses capacités à s'adapter et réagir positivement, à se réinventer, à se préserver, à reconstruire ce monde de partage et de solidarité auquel nous aspirons Tous !

Je vous fais confiance, chers amis FARGUAIS pour aller de l'avant et faire que notre village retrouve une vie avec ses fêtes autour des bénévoles du Foyer Rural, autour des animations de notre grand club de Football, autour de notre école, des parents d'élèves, des enseignants et du personnel communal, de Toutes les associations sans qui il n'y a pas de rencontre.

Je vous fais confiance chers amis pour qu'ensemble nous ne laissions personne sur le bord du chemin.

Je reviendrai, lors des vœux de la nouvelle année, sur les avancées et les travaux communaux qui ont aussi fait évoluer notre territoire.

J'espère que ce Bulletin Municipal vous trouvera en bonne santé, c'est mon vœu le plus cher.

Robert RONCOLI
Votre maire et son conseil municipal

Sommaire

Edito . . . . . p 2
Ecole . . . . . p 3
Travaux . . . . . p 4
Environnement . . p 5
Informations diverses . . . . . p 6
Etat civil . . . . . p 7
Côté cuisine . . . . p 7
C'est bon à savoir . . . . . p 8

Vous souhaitez nous contacter ?

Mairie de Fargues
13, route des écoles
33210 FARGUES
05 56 63 31 42
mairie-fargues@wanadoo.fr

En cas d'urgence ...

Robert RONCOLI, Maire :
06 08 26 52 79
Jean Jacques MERINO, Adjoint :
06 80 14 90 74

Pour rester informé de l'actualité de Fargues, rejoignez nous sur ...

www.fargues-de-langon.com

Fargues de Langon

Application Panneau Pocket (gratuite)

Directeur de la publication et coordination : Bruno Gérard
Mairie de Fargues : 05 56 63 31 42
Graphisme et Impression : AD2C - Toulenne
Dépôt légal à parution

Gros plan sur... Les **ATSEM**

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles, profession très féminisée) sont des fonctionnaires territoriaux (agents communaux), elles sont employées par la commune.

Leurs missions :

– Assister l'enseignant dans toutes les tâches pendant le temps scolaire (ateliers éducatifs, accès à l'autonomie de l'enfant ...), elles font partie intégrante de l'équipe éducative aux côtés des enseignants.
– Rôle d'accueil et de surveillance (cour, sieste..).
– Aide à la prise au repas des enfants de maternelle, participation à l'éveil du goût.
– Accompagnement personnalisé au service des enfants tout au long de la journée.
– Entretien des locaux.

Les ATSEM ne sont pas des AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) anciennement nommées AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) qui accompagnent des enfants en situation de handicap ou présentant des troubles dans leur socialisation, l'aide à scolarisation dans des classes spécialisées ou ordinaires.

A Fargues, 3 agents sont en poste :
Petite et moyenne section : Mme LEYMONIE Christine,
Moyenne et grande section : Mme ROUZIER Christine dit « KIKI »,
Grande section et CP : Mme BLANCHARD Julie,
remplacées par Mlle DANGLADE Elisa (auxiliaire de puériculture).

Elles occupent leur fonction depuis 8 ans pour la plus jeune d'entre elles et plus de 20 ans pour la plus ancienne. De par leur ancienneté, elles connaissent très bien le fonctionnement de l'école, elles sont une passerelle entre l'école et la municipalité, parfois les familles.

Patientes, bienveillantes, elles s'adaptent à toutes les situations.

Le 20 mars, c'est la journée des ATSEM !
Un regard différent ce jour là leur ferait à coup sûr bien plaisir...

Nos Atsem...

Mme LEYMONIE
Christine,
Petite et moyenne Section.

Mme ROUZIER Christine
dit « KIKI »,
Moyenne et grande Section.

Mme BLANCHARD
Julie,
Grande Section et CP.

Mlle DANGLADE Elisa

La commune de Fargues continue son engagement en matière d' **ECONOMIE D'ENERGIE**

Lors des fêtes, les luminaires du Bourg ont d'ailleurs revêtu leurs illuminations de Noël.

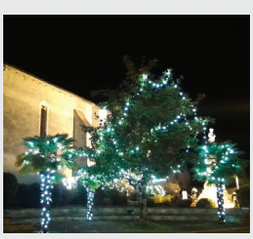

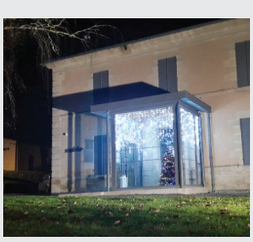

Un Diagnostic a été réalisé en partenariat avec le SIELECT (Syndicat Intercommunal d'Électrification du Sauternais) et le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde), sur le parc d'éclairage public de la commune de Fargues. Celui-ci a révélé que beaucoup de lanternes étaient obsolètes et très énergivores.

Pour y remédier, les experts ont préconisé principalement le remplacement des lanternes, conformément à la législation en vigueur. En effet, une partie des lampes éclairant les rues de la ville n'étaient plus aux normes.

Il était également conseillé de procéder au remplacement de ces lanternes responsables de pollution lumineuse.

Ainsi, l'objectif phare de ces travaux est de maîtriser la dépense énergétique, en orientant le choix des équipements vers des lanternes moins énergivores et la mise en place de contrôles réguliers de leurs performances.
Les travaux ont donc été effectués avec le remplacement de 138 lanternes, par des lanternes LED équipées de systèmes BI PUISSANCE (abaissement de 50% de la puissance de 23H à 6H), avec une prévision de 40 % d'économies d'énergie en ce qui concerne l'éclairage public.

Une prochaine phase de travaux est prévue courant 2021, la finalité étant d'équiper l'ensemble du réseau de la commune.

Le CCAS

Qu'est ce que c'est ?
Centre Communal d'Action Sociale, est un établissement au sein de la commune, composé d'un président (le Maire de la commune) et d'un conseil d'administration qui est formé parité : d'élus communaux (adjoints et conseillers municipaux) et de personnes nommées par le Maire ayant des compétences dans le domaine de l'action sociale.

Constitution du CCAS :

Représentant de vos élus :
CABANNES Nathalie - DUCOS Patricia - GÂCHES-PEDUCASSE Anne-Marie - HILT Roxanne - PATROUILLEAU Yolande - DUCOS Michèle - DUCOS Xavier - MAGUY Linda

Membres de la société civile :
M. LASSERRE Philippe, Mme ANDREU Christiane, M. LUSSEAU David, Mme RUIZ Marie-José, Mme LESTERLOU Christine, Mme GALARATO Frédérique, M. GONTHIER Cyrille, Mme POUPARD Ginette

Le CCAS a pour but de lutter contre l'exclusion, d'accompagner et soutenir les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les jeunes et les familles en difficultés

Ses missions :
– Informe et guide les habitants en situation de fragilité ;
– Instruit les dossiers de la demande d'aides sociales, aide aux démarches administratives ;
– Dispense des aides sociales facultatives (aide alimentaire, domiciliation, secours d'urgence..) ;
– Finance des animations, des sorties (repas des aînés, spectacle de Noël pour les enfants de l'école..).

Si vous êtes en difficulté, contactez la mairie qui vous mettra en relation avec un représentant des élus du CCAS .

Fête de fin d'année du CCAS

En raison de la crise sanitaire de la COVID 19,
il ne sera pas possible d'offrir à nos aînés comme les années passées le traditionnel repas de début d'année.
Mais soyez assurés que la municipalité et son CCAS pensent à vous !!
Ils ont trouvé le moyen de venir vous apporter bonheur et réconfort... en passant chez nos aînés avec une surprise !!!!!
Nous vous disons donc à très bientôt !!!

L' environnement

JOURNEE **ENVIRONNEMENT**

du 19 septembre

Le samedi 19 septembre, la municipalité a organisé une opération "Nettoyons la nature" afin de poursuivre son action de sensibilisation à la protection de l'environnement et au tri sélectif de nos déchets.

De très et trop nombreux déchets ont été ramassés le long de nos routes communales par quelques bénévoles, démontrant l'incivisme de certains et l'oubli qu'une déchetterie intercommunale existe.

Merci à ces bénévoles

JOURNEES **BROYAGES**

En fin d'année, la municipalité a organisé une session de récupération à domicile, de petites branches afin de les broyer.

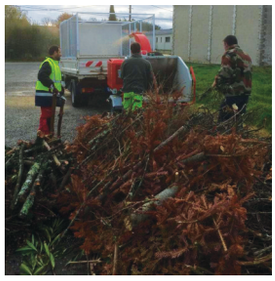

ECOLE

Un petit coin de verdure a gagné notre école.

Notre cantine se rapproche de plus en plus du zéro déchet avec la mise en place de 2 composteurs gérés par le personnel, l'achat de produits non emballés et l'achat direct en vrac.

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Rappel Broyage

prochaine session : 13 et 14 janvier

Les quartiers concernés sont :
Route du Stade, place du Bourg, route des écoles, route de Touilla, route de Villandraut, Place du Bois de Mounic, Chemin de la Vieille Tuilière, Chemin de Loustalot, Route des Tuileries, Chemin de Cujus, Impasse Pouteau, Bacquey, Barette, Batsalle, Le Pape, Route de Mouret, Saint-Sardau, Soula, les Claveries, route de Ducasse

Une **3ème session** aura lieu dans le courant février 2021 et une information sera diffusée spécifiquement aux quartiers concernés.

PANNEAU POCKET : déjà 6 mois d'utilisation

La commune de FARGUES est abonnée aux services de Panneau Pocket depuis le mois de Mai 2020. Cette application téléchargeable gratuitement, a connu un succès important avec pas moins de 264 personnes qui ont mis Fargues en favoris (ce qui représente environ 35% des foyers de la commune). Nous rappelons que cette application permet d'informer ou d'alerter en temps réel nos concitoyens. Elle est gratuite et anonyme.

Depuis le mois de Novembre, vous pouvez également la consulter depuis votre ordinateur à l'adresse suivante : **www.panneaupocket.com**

Informations diverses

FAITES VOS COURSES !!!

(Place du Bois de Mounic)

Prim'Drive

Depuis début novembre 2020, une vente de fruits et légumes de saison est proposée par les services de l'entreprise Prim'Drive sur la Route de Villandraut, le mercredi et le samedi de 9h à 14h.

Céline et Kévin proposent des fruits et légumes de qualité, issus de l'agriculture raisonnée. Le jeune couple est très satisfait de leurs débuts et ont depuis été rejoint par d'autres commerces ambulants.
(Prim'Drive 07.88.18.45.83).

Vignobles Sendrey

Depuis le 9 décembre, les vignobles Sendrey sont également présents aux côtés de Prim'Drive les mêmes jours aux mêmes horaires.
(06 38 57 65 03 ou 06 81 28 90 02).

COURSE DES VALENTINS

Le Foyer Rural de Fargues ouvre le bal des activités 2021 par son épreuve extérieure :

« Le trail des valentins » : le dimanche 14 février 2021.

L'équipe d'organisation vous attend pour deux courses nature.

Au programme le trail de 12 kms, la randonnée pédestre avec ou sans bâtons, et nouveauté cette année, un trail de 7 kms. A noter qu'un euro sera reversé au Téléthon pour chaque dossard inscrit.

Tout en respectant les normes sanitaires nous sommes impatients de vous retrouver. Les inscriptions se font uniquement par mail, remboursables intégralement si annulation préfectorale.

Toutes les infos sur la page facebook : **« le trail des valentins »** et sur le site internet **www.chrono33.fr**

CAROTTE CAKE

Ingrédients :

200 g de carottes
1 oignon blanc
2 cuil. à soupe d'huile d'olive
3 oeufs
1 cuil. à soupe de poudre de curry
15 cl de lait de coco
50 g de farine de blé complète
150 g de farine de noix de coco
1 sachet de levure chimique
100 g de gouda au cumin
1 poignée de graines de courge
sel, poivre du moulin

Préparation :

Préchauffez le four à 180 °C (th. 6).
Epluchez les carottes et râpez-les. Epluchez et émincez l'oignon.

Faites chauffer l'huile d'olive dans une poêle et faites revenir les carottes et les oignons 10 min à feu moyen.

Pendant ce temps-là, cassez les oeufs entiers dans une jatte et ajoutez la poudre de curry et le lait de coco. Battez le tout quelques secondes.

Ajoutez les farines et la levure chimique petit à petit. Utilisez un fouet électrique pour éviter d'avoir des grumeaux. Râpez le gouda et ajoutez-le à la pâte.

Enfin, incorporez le mélange de carottes et d'oignons, salez, poivrez puis remélangez. Beurrez et farinez un moule à cake pour y verser la préparation.

Parsemez de graines de courge et enfournez 40 min. Vérifiez la cuisson en piquant la pointe d'un couteau dans le cake. Elle doit en ressortir sèche

SORITO

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération)

Ingrédients :
Pour 6 personnes

Sauternes : 5 cl
Citron(s) vert(s) non traité(s) : 0.25 pièce(s)
Menthe fraîche : 3 f
Glaçon(s) : 10 pièce(s)
Eau Gazeuse (bulles fines) : 3 cl

Préparation :

Verser directement le sauternes dans un tumbler ou un verre à cocktail.
Ajouter le citron vert et les feuilles de menthe, puis écraser le tout à l'aide d'un pilon.
Ajouter les glaçons préalablement pilés, puis verser l'eau gazeuse.

Etat Civil

ILS SE SONT UNIS

20 juin 2020 :
EVRARD Jean-Christophe et PUTCRABEY Christelle

22 août 2020 :
PARAGE Ugolin et GOUFFRAND Amélie

29 août 2020 :
CHENEBAULT Thomas et GIRARD Laura

29 août 2020 :
MARGUERITTE Stéphane et ZERMANE Christine

3 octobre 2020 :
LABARBE Alain et FRANÇAIS Béatrice

LES PETITS NOUVEAUX

18 juin 2020 :
Catalyna, Esmé WINTERSTEIN

26 juin 2020 :
Célestine, Isabelle GALLIER

7 septembre 2020 :
Elliot Paul RASSAT

15 septembre 2020 :
Océane TREMY

5 octobre 2020 :
Nimué, Adisa, Léonie, Eléonore PROVOT

21 novembre 2020 :
Juliana DE JESUS CARVALHO

ILS NOUS ONT QUITTÉ

20 juin 2020 :
CAZENAVE Josiane

30 juin 2020 :
TAILLEUR Alain

4 juillet 2020 :
BLANCHARD Didier

25 juillet 2020 :
BERNARD Yvan

2 août 2020 :
COLLET Patrick

6 août 2020 :
NOGUES Jean

18 août 2020 :
BROCA Patrick

8 septembre 2020 :
CHEVALIER Hélène épouse MAILLE

INFOS

SANTE

SAMU : 15 *(ou 115 si vous êtes à l'étranger)*
Pompiers : 18 *(ou 118 si vous êtes à l'étranger)*
Centre Hospitalier Sud-Gironde : 05 56 76 57 57
Clinique St Anne : 05 57 98 03 03
Centre Anti-poison : 05 57 96 40 80
Sécurité Sociale : 36 46
MSA : 05 57 98 23 23

ADMINISTRATIONS

Gendarmerie : 17
(ou 117 si vous êtes à l'étranger)
Service Public : 39 39
Sous-Préfecture : 05 56 90 60 60
Centre des Impôts : 05 56 63 66 60
Trésorerie de Langon : 05 56 63 48 13

SERVICES TECHNIQUES

Service des Eaux (SIVOM) : 05 56 76 61 20
Syndicat Assainissement : 05 56 63 37 95
Dépannage électricité : 0810 333 033
Dépannage gaz : 0810 433 033

SOCIAL ET EMPLOI

CAF : 0820 253 310
MDSI (Assistantes sociales) : 05 56 63 62 20
Secours Populaire : 05 56 62 28 91
Croix Rouge Française : 05 56 76 80 56
Secours Catholique : 05 56 76 86 77
Pôle Emploi : 39 49
Mission Locale Sud-Gironde : 05 57 98 09 80

POINT D'ACCES AUX DROITS

La Communauté de Communes du Sud-Gironde, en partenariat avec le Conseil Départemental et la ville de Langon, propose un espace d'accueil, d'information, d'écoute et de conseils. Il est situé Place de l'Horloge, «Résidence de l'Horloge» à Langon. Les permanences sont gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous. Ce service a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et Juridiques.

Les permanences :
- Médiation familiale : 05 56 51 17 17
- Infos droits : 05 56 45 25 21
- Défenseur des droits : 05 57 36 25 54
- Huissier-Avocat-Notaire : 05 57 36 25 54
- Vict'Aid : 05 56 01 28 69

(asso. d'aide aux personnes ayant subi des Atteintes)

Servives de proximité

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE (Route des Ecoles)

Horaires d'ouverture
- le mercredi de 15h00 à 17h00
- le jeudi de 16h00 à 18h

(hors vacances scolaires)
- le samedi de 15h00 à 17h00

PORTAGE DE REPAS

Pour qui ?
Toute personne résidant sur le territoire de la CdC ayant 70 ans et plus ou sur avis médical.
Pour tout renseignement, veuillez contacter le Pôle Seniors de la CdC du Sud-Gironde 05 56 25 65 55

CAP SOLIDAIRE

Cap Solidaire est une association loi 1901 dont l'objectif est de fédérer les acteurs de l'ESS en Sud Gironde autour de l'échange, du partage de pratiques et de la mutualisation de moyens.
Plus d'informations sur : **https://capsolidaire.org/**
Vous avez 60 ans et plus ?
Cap Solidaire organise des sorties mobilité gratuites sur tout le territoire Sud-Gironde, avec transport en pas de porte : Cinéma, marché, médiathèque, loisirs…
Ces sorties sont organisées 2 fois par mois au sein de chaque Communauté de Communes.
Pour vous inscrire, renseignez vous auprès du CCAS, de votre aide à domicile ou de la mairie

DEPLACEMENTS À LA DEMANDE

Pour où ?
Rendez-vous chez le médecin,
aller faire des courses, prendre un train, ...
Pour qui ?
- Personnes à mobilité réduite
- Personnes de + de 75 ans, ou en perte d'autonomie
- Personnes sans autonomie de déplacement
- Personnes en insertion professionnelle
- Personnes en situation de précarité

Pour réserver votre déplacement :
Tel : 09 74 50 00 33